



Abrogation de la mention complémentaire de niveau V "Maintenance & contrôles des matériels"

publié le 01/02/2016

Arrêté du 16 décembre 2015

Descriptif :

Consulter l'arrêté d'abrogation de la mention complémentaire de niveau V "Maintenance & contrôles des matériels".

Retrouvez sur le lien suivant l'arrêté d'abrogation de la mention complémentaire de niveau V "Maintenance & contrôles des matériels".

[Légifrance](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.